Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260402-20260402019-DE

MAIRIE
DE
**G O U D E L I N**
22290

# REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de GOUDELIN

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de Goudelin, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LE FAUCHEUR Laurent.

**Convoqués** : LE FAUCHEUR Laurent, SÉHAN Alain, LE MOAL Brigitte, ROUAULT Anne-Marie, GAUVAIN Michaël, TATON Bruno, MALLARGÉ Bernard, THOMAS Gwénaël, LEFEBVRE Nathalie, CORRIO Karine, DONZEL Cécile, BRIAND Julien, CAMUS CARIO Morgane, VINCENT Louis, MARQUIER Charles, LE FORESTIER Doriane, POLLET Guillaume, COLLIN Roxane, PARISCOAT Clémence.

**Absent :** /

**Secrétaire de séance** : SÉHAN Alain

**DÉLIBÉRATION N°20260402-019**

**Date de convocation :** 27 mars 2026

**Objet : Commission communale des impôts directs (CCID) -**

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit l'institution d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. Dans les communes comptant jusqu'à 2 000 habitants, la commission est composée de sept membres : le maire ou l'adjoint délégué, président + six commissaires.

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal seront ensuite désignés par le directeur départemental des finances publiques (DDFiP),

Après appel à candidatures, le Conseil Municipal, désigne 6 membres qui siègeront en tant que titulaires au sein de commission :

- Alain SEHAN
- Brigitte LE MOAL
- Michaël GAUVAIN
- Anne Marie ROUAULT
- Bruno TATON
- Cécile DONZEL

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Laurent LE FAUCHEUR